

**Avis aux personnes intéressées par une consultation écrite d'une durée de 15 jours
sur un projet de règlement modifiant le Règlement sur le
Plan d'urbanisme numéro RRU1-2012**

Lors d'une séance tenue le 6 juillet 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro RRU1-6-2020 intitulé : ***Règlement aux fins de modifier le règlement sur le Plan d'urbanisme numéro RRU1-2012 et plus spécifiquement de remplacer l'affectation agricole des lots 3 066 390, 4 286 954 ainsi que d'une partie des lots 3 065 915 et 5 600 546, par l'affectation péri-commerciale***

Résumé du projet :

Le projet de règlement vise à autoriser, sur les lots 3 066 390, 4 286 954 ainsi que sur une partie des lots 3 065 915 et 5 600 546, contigus aux zones C-116, C-118, C-122 et C-123, les mêmes types d'usages que ces dernières dans la portion du lot qui leur est contigüe, en remplaçant l'affectation agricole de ces lots par l'affectation péri-commerciale

Le projet de règlement, le règlement sur le Plan d'urbanisme RRU1-2012 incluant les grandes affectations du territoire, peuvent être consultés sur le site de la Ville :

<https://www.ville.lavaltrie.qc.ca/ville/reglementation-municipale/rubriques/projets-de-reglement>

Toute personne intéressée de la Ville de Lavaltrie peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de **15 jours** suivant la publication du présent avis, soit **jusqu'au 28 juillet 2020, inclusivement.**

Les commentaires écrits peuvent être transmis par courriel ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Service du greffe – Ville de Lavaltrie
1370, rue Notre-Dame
Lavaltrie Qc J5T 1M5

Courriel : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 13 juillet 2020

Madeleine Barbeau, OMA, greffière